



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, 21 AOUT.

On croit qu'il sera demandé compte au gouvernement hollandais des sommes qu'il a perçues de trop en exigeant des négociants anglais des droits plus forts que ceux auxquels les traités lui donnaient droit. L'indemnité due aux négociants anglais dans ce cas s'éleverait à 500,000 l. s., somme trop importante pour en abandonner le recouvrement. Les Hollandais ont surtout méconnu à Java les dispositions du traité relatives à la laine et au coton, et l'on comprend dès lors combien cette injustice a dû être préjudiciable à nos branches d'industrie les plus productives. (Times.)

Le Courier dit qu'il est autorisé à démentir de la manière la plus formelle l'assertion du journal tory le Times qui prétend que le roi a retranché du discours du trône un passage désapprouvant la conduite de la chambre des lords. Aucun passage de ce genre ne s'est trouvé, dit le Courier, dans la rédaction présentée par les ministres à l'approbation de S. M.

FRANCE. — PARIS, 22 AOUT.

La crise ministérielle n'est pas terminée; nous ne pouvons pas dire cependant si elle arrivera bientôt à son dénouement.

L'Esclaireur de la Méditerranée publie, dans son numéro du 17, une lettre d'Alger, dont voici quelques passages :

« On a reçu une lettre du maréchal qui annonce son arrivée pour le 1^{er} septembre. D'après ces nouvelles, il paraîtrait que les affaires d'Afrique vont être conduites avec vigueur; 30,000 hommes de troupes françaises et environ 9000 indigènes seront employés à cette opération. Voici à peu près quelle sera la répartition : Tlemcen, 500; Tafna, 1000; Mascara, 500; camp retranché entre Oran et Mascara, 500; Mostaganem, 500; Arzew, 300; Oran et Mers-el-Kebir, 1500. Total, 4,800; force mobile, 5000; total de la province d'Oran, 9,800 hommes; Alger, 5000; Medeah, Coleah, Medianah, Belida, 1500; deux camps retranchés, 1000 hommes, enfin, 5000 de force mobile. Quant à la province de Constantine, nous ne savons pas encore comment les forces y seront réparties. »

La Chronique de Paris fait, à propos d'un projet de mariage entre le roi de Naples et la princesse Marie, les réflexions suivantes : « Il ne faut pas, en vérité, que la princesse Marie épouse ce veuf couronné qui a déjà laissé mourir de langueur, d'indignation et d'ennui une jeune et belle princesse qui est morte, heureuse de mourir, Marie d'Orléans est une jeune et belle personne d'un grand cœur, d'un naïf esprit, d'un talent viril. C'est tout à fait, et avant tout, une jeune fille française, française par son amour pour les arts, française par sa passion pour ce qui est noble et grand, française surtout par les habitudes bourgeoises qui sont chères à cette royale famille. Ceux qui ont vu, dans les petits appartements des Tuileries, la Jeanne d'Arc de la princesse Marie s'accorder à dire que cette statuette est un chef d'œuvre.

LES COULISSSES DE L'OPÉRA

Le prestige qui de tout temps s'est attaché aux choses et aux personnes du théâtre n'est pas effacé. Arnal ne passe pas dans la rue sans être remarqué par deux Bédiens, dont l'un serre le bras de l'autre et lui dit : — Tiens, tiens, tiens, Arnal ! Je te dis que c'est Arnal. Le plus souvent ils se détournent de leur chemin pour le suivre à trois pas, et on le voit échanger un sourire d'intelligence avec d'autres Bédiens, qui se retournent aussi pour voir passer Renaudin de Caen. Ce sourire veut dire : « Vous reconnaissez Arnal ? nous aussi nous l'avons reconnu : la preuve, c'est que nous le suivons ; » Il n'est pas rare non plus que des individus fréquentant ces cafés, voisins inséparables des théâtres, exprès pour voir comme quoi les acteurs déjeunent, boivent de la bière, jouent aux dominos. Ils affectionnent particulièrement le comique, se tiennent derrière lui en riant d'un rire étouffé, lui offrent une chaise, lui donnent du bleu pour sa queue de billard, relèvent son mouchoir. Ces complaisances muettes finissent par toucher le comédien, qui peu à peu salue l'habitude, consent à lui accorder la poignée de main, et daigne un jour le tutoyer. Quand l'habitude est jeune et qu'il perd ainsi le temps qu'il doit à son notaire, à son avoué, sa famille dit ordinairement de lui : « C'est un mauvais sujet qui ne fera jamais rien ; il est toujours fourré avec des acteurs. »

L'actrice est un objet de curiosité bien autrement recherché et convoité. Le portier de sa maison donne rendez-vous aux voisins dans sa loge pour la voir passer quand elle se rend aux répétitions, sur son chemin, elle rencontre des figures de jeunes gens qui connaissent ses heures et s'échelonnent dans la rue pour l'attendre. A peine paraît-elle qu'ils composent de loin leur allure, tortillent les boucles de leurs cheveux, aiguissent leur regard, et, comme s'ils la voyaient pour la première fois, disent, en lui faisant place sur le trottoir et de manière à être entendus : C'est Déjazet ! Le soir, au spectacle, on les retrouve au balcon, à l'orchestre, élevant au-dessus de la foule deux mains gantées, dont l'une se fatigue aux exercices de la loggnette ; tandis que l'autre régularise les plis d'une cravate ambitieuse. Il n'est pas un qui n'ait la prétention d'être reconnu dans sa stalle, qui

Le cheval est modelé d'une manière ferme et hardie; l'héroïne est dessinée d'après nature; l'idée de la statue est ingénieuse et charmante. Jeanne d'Arc a tranché d'un coup de sa terrible épée la tête d'un anglais; mais aussi sur le beau et calme visage de la guerrière, se voit le grand étouffement de la jeune fille des champs qui touche pour la première fois une épée. Et dans toute cette petite scène héroïque et simple en même temps, toutes choses sont si bien d'accord, ce cheval est si bien un cheval dompté par ce héros, cette femme qui tient une épée est si bien un héros et en même temps elle est si bien une femme qui s'étonne du sang répandu, que tout cet ensemble n'a pu être conçu et exécuté que par un grand artiste. Et voilà la femme que vous irez jeter toute jeune, et toute naïve et toute inspirée, entre les mains de ce veuf napolitain.

Le comte Pozzo di Borgo doit épouser, à son retour à Paris, la comtesse de Boigne.

M. Deneux est parti depuis huit jours pour Graetz, madame la duchesse de Berry croit accoucher du 20 au 30 octobre.

Thérèse de Méricourt, qui figurait en tête des fameuses tripoteuses de la Terreur, a laissé en mourant des Notes curieuses sur ses liaisons avec Mirabeau et Robespierre; ces notes mises en ordres forment deux volumes, qui viennent d'être publiés, et qui, dit-on, offrent un vif intérêt.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Nous avons reçu aujourd'hui par la voie de Saint-Sébastien, les décrets de nomination du nouveau ministre espagnol, publiés à Madrid le 15, dans une gazette extraordinaire, ainsi que ceux qui mettent fin à l'état de siège et ordonnent la réorganisation immédiate de la garde nationale. Ces décrets sont datés de Saint-Ildefonso, où les deux reines étaient encore le 14. Mais nous ne connaissons pas encore les détails de ce qui s'est passé à Madrid dans l'intervalle du 13 au 14, et nous ne savons pas si c'est par suite de nouvelles violences que la Régente a changé son ministère.

En adressant ces décrets à la députation de la province de Guipuscoa, don Gaspar de Jauréguy, commandant de Saint-Sébastien, lui annonçait qu'il prenait toutes les dispositions nécessaires pour faire proclamer et jurer la Constitution de 1812.

Valence a fait, ou plutôt subi, sa révolution dans la journée du 9. Après une tentative malheureuse du capitaine-général Palarea, sur la première nouvelle des événements de Malaga, pour suivre l'exemple des habitants de cette ville, tentative énergiquement repoussée par les autorités municipales, le colonel Bail est entré le 9 dans Valence, avec 500 hommes, et a proclamé la Constitution de 1812, tandis que les magistrats et le capitaine-général en sortaient avec 1,700 hommes et se retiraient à Murviedro. Au départ du courrier, Valence était dans la consternation, mais soumise à une

ne se croie l'objet d'une foule d'ocillades et d'agaceries. Les choses vont de cette façon jusqu'au jour où l'actrice reçoit une lettre ainsi conçue :

MADAME, J'ai dix-huit ans, un cœur neuf et brûlant. Je n'ai pas de milliards à déposer à vos pieds; mais je vous offre un amour éternel et sans bornes.

EDOUARD. P. S. Comme je demeure chez mes parents, ne me répondez pas à domicile. Envoyez-moi poste restante une lettre dans laquelle vous me direz si je dois vous attendre dimanche prochain, à une heure, au Luxembourg, sur le troisième banc à gauche de l'allée de l'Observatoire. Vous me reconnaîtrez à mon pantalon vert, à ma redingote boutonnée et au feu de mes yeux qui vous exprimeront ma félicité suprême. Si vous ne pouvez pas dimanche prochain, ce sera pour le dimanche d'ensuite.

AUTRE LETTRE.

MADAME, Frétilton est si bonne fille qu'elle voudra sans aucun doute connaître un bon garçon qui brûle du désir de la voir. Venez au magasin, faites semblant d'acheter des mouchoirs de batiste, et remettez-moi mystérieusement la réponse à la présente, afin de n'être pas remarqué des autres commis qui sont un peu farceurs.

SCÈNE.

Commis du Cheval de Bronze, boulevard des Italiens. Ils croient, les pauvres petits, qu'après le spectacle, la chanteuse va jeter les éclats de sa voix à travers le bruit et les fumées d'un souper, et broder des gammes chromatiques le refrain d'une chanson à boire; que la danseuse ne dit pas un mot, ne reçoit pas un baiser, sans faire un rond de jambes; qu'elle bondit dans son appartement, qu'elle bat un entrecôt pour prendre son chapeau dans une armoire, arrondit une suave pirouette pour fermer la porte, et ne s'avance jamais vers son amant mollement couché sur un divan sans exécuter deux pas de Basque et lui présenter une corbeille de fleurs. Frétilton leur apparaît toujours insouciant, rayonnant, généreuse, sablant le

junte de gouvernement, composée de gens obscurs et mal famés, qui avait eu beaucoup de peine à s'organiser.

A Barcelone, Mina contenait encore la population. Mais le 12 au soir on y a signé une adresse menaçante à la Reine, pour demander le renvoi et la mise en accusation du ministre Isturitz, la réunion des Cortès au jour fixé (c'est le 20 de ce mois) et une administration populaire. Deux députés sont chargés de présenter cette adresse à la Reine, et les neuf Procuradores de la province sont partis le lendemain avec eux pour Madrid.

Le Morning Chronicle regarde la proclamation de la constitution de 1812 en Espagne plutôt comme l'effet d'un moment d'enthousiasme que comme résolution d'adopter définitivement cette charte. Il y voit un point de ralliement favorable à la cause libérale et pense que comme tel le mouvement ne doit pas être comprimé. Quelque soit, dit-il, la résistance qu'y oppose le gouvernement de la reine, il serait impolitique à une puissance étrangère d'intervenir. L'Angleterre ne coopérera à une si périlleuse intervention dans les affaires d'aucun pays. Enfin il finit par se plaindre des fausses espérances d'intervention données par la France.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

On lit dans le Droit : A l'audience d'hier, M^e Colmet-d'Ange hésitait à prendre la parole en l'absence de son contradicteur : Allons M^e Colmet, lui dit M. le premier président Séguier, avec votre intégrité ordinaire, plaidez nous l'affaire dans les deux sens.

Tiens, dis donc, Cadet, que je dis un jour à mon camarade en descendant le long de la Vilette, sais-tu bien une chose, c'est que déjà, à ce matin, il fait une polissonne de chaleur qui promet peu d'agréments pour le reste de la journée; le soleil vous pique la coloquinte comme je ne sais quoi; si nous nous permettons un peu de donner une petite coupe, justement que v'la de l'eau à foison et que le public me paraît diablement rare. Mon camarade consent, et nous voilà remontant plus haut et dans un endroit plus secret encore, de peur d'effaroucher la pudeur de qui que ce soit ou de la gendarmerie.

Tout en marchant, nous rencontrons ces deux petits, Laporte que je connaissais d'avance, et son ami Barre, apparemment, puisqu'ils étaient ensemble. — « Où que vous allez donc comme ça, que me dit Laporte. — Nous... baigner, donc, un peu, bonjour; bonsoir. » Et nous avançons toujours; les v'la qui nous suivent à distance. Moi, tranquille et sans méfiance, ainsi que mon camarade, arrivés à l'endroit que je jugeais propice et favorable, je prends mon chapeau et je le mets par terre, ma montre dedans, dessus mon mouchoir, et par-dessus encore mon gilet; le reste des effets était par-ci et par-là, aux environs dudit chapeau. Mon camarade suit mon exemple, et nous voilà vaquant à l'exercice agréable et salubre de la nage.

Champagne, et roulant sa vie dans un torrent de folie et de gaité. Ils n'imagineront jamais que la chanteuse, ayant passé la journée à filer des sons (exercice tellement odieux aux voisins qu'il est une cause de résiliation de bail), chanté péniblement le soir dans trois ou cinq actes, sort furtivement de son théâtre, enveloppée de vêtements chauds, et va se réfugier dans son lit contre les maux de gorge, extinctions de voix et autres calamités qui affligent la gent musicienne; que la danseuse se prépare le matin par mille contorsions hideuses, telles que pliés, battements, qui l'éxténuent, l'étouffent, la noient de sueur, aux grâces et aux succès de la représentation; que, semblable au cheval de course, elle est ensevelie sous des monceaux de châles en entrant dans la coulisse, et remonte péniblement, sans vigueur, sans légèreté, sans sourire, trouver dans sa loge un peu de repos, et payer par une heure de suffocation, un petit effet couronné d'applaudissements. Quant à Frétilton, c'est une femme spirituelle à l'excès, mais non moins mélancolique, qui étudie laborieusement douze rôles par an, subit quatre heures de répétition par jour, et dine bourgeoisement à cinq heures, parce qu'elle joue dans deux ou trois pièces. Voilà la vérité, la vérité aussi prosaïque, aussi insignifiante, qu'un décors vu de près.

Allez la dire, cette vérité, aux provinciaux, aux lycéens; aux mineurs, clercs d'avoués, clercs de notaires, élèves des écoles, à toute cette génération de vingt ans, qui voit la vie colorée d'un arc-en-ciel de plaisirs, pour qui le théâtre est un enfer de voluptés, un capharnaüm de jouissances; pour qui les danseuses sont des houris, des sylphides, des nymphes, des sultanes, des êtres dorés, ailés, éthérés, gazeux; des papillons radieux, des insectes diaprés, fragiles, méprisant la terre, volant dans l'espace à travers une atmosphère d'essence de Portugal, de patchouli, de vanille et de bouquets. Ces infortunés novices ouvrent leurs naseaux vierges quand vous parlez d'un premier sujet; leurs oreilles rouges et ductiles se dilatent pour recueillir un détail de sa vie. Ils frémissent d'une jalousie sourde s'ils savent que vous parlez à ce premier sujet; que vous touchez, quand il vous plaît, l'étoffe de sa robe; ils vous assassineront d'en- vie s'ils apprennent que vous lui baisiez quelquefois la main. Etre admis dans un théâtre quelconque, chez Mme Saqui, par exemple,

Pendant ce temps-là, Laporte et son ami Barre s'étaient rapprochés tout près des effêts; Laporte même me demanda: « Ohé! l'eau est-elle bonne? — Un vrai sucre, petit, une félicité, que je lui réponds en faisant un entre deux eaux. » Je relevai la tête pour renifler, quand un honnête bourgeois, un boyautier, qui se promenait là, la canne à la main, me cria du bord: Dites donc, nageur, vous ne remarquez pas ce gail lard là qui vous prends votre montre? — De quoi! — Dam, regardez, vous pouvez voir.

Je tourne la tête, et je vois Laporte s'ensauver comme si le diable l'emportait. Pour lors, plus de doute; je sors de l'eau, comme j'étais, *illateralibus* enfin. (On rit.) Je me mets à poursuivre ma montre à travers les champs et les épis de blé, ce qui n'était pas commode, voyez vous. Bref, j'empoigne mon Laporte. « Guerdin, rends-moi ma montre! — Votre montre, de quoi, je l'ai pas, c'est mon camarade qui court là bas. »

Je quitte celui-là pour courir après Barre; je l'empoigne encore ce bon sujet-là. Mais bah! quand je lui demande ma montre: « C'est par moi qui l'a, c'est mon camarade. » Si c'était pas embêtant, tout de même, d'être vexé comme ça par des petits malheureux! Mais le plus beau c'est que je n'ai pas revu ma montre. V'là un bain gratis qui me coûte gros, et c'est pas aimable.

Barre et Laporte ont beau nier le fait qu'on leur impute, le tribunal, sur les conclusions du ministère public, les condamne: Barre, attendu la récidive, à treize mois de prison, et Laporte à six mois de la même peine.

Un paysan des environs de Moulins abattait un arbre dans la forêt de Pomay, lorsqu'il aperçut par un trou pratiqué dans l'arbre quelque chose briller; il crut que c'était un serpent dont les yeux brillaient ainsi: il porta donc un coup de cognée, mais il fut tout étonné de voir que c'était une fort belle tabatière d'or. Le brave homme s'empressa de la porter au procureur du roi. Par une circonstance bizarre, on a découvert que cette tabatière était celle d'un avoué, M. Villefort, auquel elle avait été volée, il y a douze ans, par un individu mort depuis au bagne.

BELGIQUE.

Bruxelles, 24 août (trois heures). — Avant l'ouverture de la bourse le cours des espagnols tendait à la hausse, par suite de l'amélioration venant de Londres, que l'on avait dit hier être en baisse. On a fait 31 30 7/8 au comptant, mais pendant la bourse ces prix ont fléchi et tombé à 30 5/8 papier 1/2 argent. La cote de Paris est tenue secrète.

Après la cote, on reste 30 1/2 argent. Le manque absolu de prix de Paris jette l'effroi.

Amsterdam, 23 août. — Dette active 2 1/2 p. c. 55 1/16, 5 pour cent 102 1/16, billets de chance 24 24 1/16, syndicat 97 5/8 3/4, société de commerce 183 184; Ardoin pièces de 85 liv. 31 1/8 1/4 3/16, grosses pièces 30 43 1/16 7/8, différée 41 1/2, passive 10, brésiliens 87 7/8.

La princesse Frédéric des Pays-Bas, est accouchée d'un fils, le 22 au soir.

Paris, 23 août. — L'actif espagnol n'a pas été coté, tous les autres fonds sont en baisse. Cinq p. c. fin courant 408 80, 3 p. c. fin courant 79 90, Naples fin courant 100 95, différés anciens 10 3/4, dito nouveau 43 1/4, passive 9 1/4, portugais 43 1/2 42 3/4 1/4, banque de Belgique 26 1/2.

Londres, 22 août (quatre heures). — Nos fonds ont repris, il y a eu une amélioration notable dans les valeurs espagnoles et portugaises. La spéculation paraît rassurée sur les derniers événements de la Péninsule, ils ne tarderont pas à être regardés comme très-favorables. Consolidés 91 1/4 à 3/8; belges 104 à 103 3/4, hollandais 2 1/2 p. c. 55 7/8 3/4 à 7/8, 5 p. c. 104 1/4 à 1/2; espagnoles active au comptant 30 à 31 1/2 3/4 3/8 3/4 à 3/4 1/2 (hausse 1/4), au 31 courant 30 à 31 1/2 3/4 3/8 3/4 à 3/4 1/2 (hausse 1/4), passive 9 1/4 à 1/2 à 5/8 (hausse 1/8) différée 13 1/8 à 1/2 (hausse 3/4); portugais 5 p. c. 74 1/2 70 3/4 73 7/2 à 72 1/8 (hausse

leur paraît au-dessus d'une présentation dans un salon du meilleur monde. Pour eux, les coulisses d'un théâtre royal, c'est le paradis... de Mahomet, bien entendu; et si, sans aucun ménagement, sans préparation, vous leur offriez de les conduire dans les coulisses de l'Opéra, ils tomberaient la face contre terre, frappés de vertige, asphyxiés de bonheur.

L'opéra se divise en deux corps d'armée, celui de la danse et celui du chant. Notre compte avec le chant n'est pas long à régler, les premiers sujets sont mariés ou à marier, et ne s'occupent que de rentes, d'actions de canaux et autres valeurs de placements. Quant aux choristes, parlons des femmes. La plupart sont fort médiocrement belles, incontestablement vieilles; les unes emmangent sur des épaules d'un gris de pâtes d'amandes, bise, un cou noir dont les veines se gonflent comme les cordes d'une contre-basse. Celle-ci pousse devant elle un ventre à enfanter douze jumeaux; celle-là projette des pieds longs et recourbés comme une pioche; l'une boîte, l'autre louche; il y en a une ou deux qui ont six pieds de haut, quatre ou cinq qui sont petites comme des cretins. Nous disons cela sans galanterie, parce que ces pauvres créatures ont presque toutes atteint cet âge pour lequel la galanterie semble une épigramme; c'est, en somme, un assemblage assez vilain, assez obscur, dans lequel personne ne songe à porter le flambeau de l'hymen ou de l'amour, pour regarder qui que ce soit sous le nez. Les choristes, hommes et femmes, ont un foyer spécial, dans lequel ne vont jamais, et pour les causes ci-dessus, les habitués des coulisses.

Les hommes sont ou de vieux musiciens dont la carrière s'est arrêtée là, dont l'ambition se borne à dire: *Jurons! oui, tons.* — Si parmi nous il est un traître. — Arrêtons, saisissons ce guerrier téméraire! et autres choses qui ne se disent qu'à plusieurs; ou des jeunes gens, élève du conservatoire, qui laissent former leurs voix, et nourrissent l'espoir d'aborder notre grande scène lyrique, style de journaux. Autrefois les chœurs se plaçaient sur deux rangées, à droite et à gauche, et restaient immobiles, hommes et femmes; sans prendre aucune part à l'action qui se consommait dans ce cercle de momies chantantes. Les systèmes nouveaux de mise en scène ont donné à tout ce monde du

118), 3 p. c. 44 1/2 43 3/4 45 1/2 3/8 à 45 1/2 (hausse 1/2); brésiliens 87 3/4 à 88.

M. le général Willmar, ministre de la guerre, a reçu aujourd'hui à midi MM. les officiers de l'état-major et de la garnison.

Le roi a fait au camp trois nominations de chevaliers de l'ordre Léopold en faveur de MM. les capitaines Delesoye, de l'état-major, Tencé des pionniers, et de la Rousselière, aide-de-camp du général Magnan.

M. Guerette colonel de 8^e régiment de ligne belge, vient d'être nommé par S. M. le roi des Français, chevalier de la légion d'honneur.

On écrit de Gand, le 23 août: Dans l'après-dînée d'hier, une charrette chargée de prisonniers est entrée en ville, en destination de notre maison de Force. L'un des détenus, décoré de juillet, à ce qu'on nous rapporte, ne cessait du haut de la charrette à crier: *vive la république française!* Une foule immense suivait la charrette qui a dû s'arrêter plusieurs fois. Le jeune exalté avait enivré tous ses compagnons d'infortune; on assure même que les gendarmes avaient si mal fait leur office pendant le trajet, qu'ils avaient eux-mêmes bu quelques verres de trop. Enfin on est parvenu, non sans peine, à faire entrer la charrette dans la maison de détention, aux cris de *vive la république française!* proférés par tous les détenus, y compris les femmes et les enfants.

On assure, dit la Gazette van Gand, que ce républicain français est le sieur Colombat, réfugié d'avril, évadé de la prison de Mont-St-Michel en Normandie, qui a résidé depuis en Angleterre et s'est rendu ensuite en Belgique, où il a été arrêté à Liège, et que la gendarmerie l'a conduit à Ostende, où il doit s'embarquer de nouveau pour l'Angleterre.

Une descente de police a eu lieu chez M. Covignon, Français, rue St-Anne, près de la Putterie. On y a saisi huit cannes fusils.

CHEMIN DE FER. — ARRÊTÉ DU MINISTRE.

Le ministre de l'intérieur, Vu le rapport des ingénieurs en chef, directeurs des travaux du chemin de fer, du 5 avril dernier, n. 1255, concernant le tracé du chemin de fer entre Liège et Chaudfontaine;

Vu le plan dudit tracé, suivant deux directions, l'une par Angleur, traversant la Meuse au Val-Benoît et l'Ourthe à Chénée, l'autre, par Grivegnée, franchissant ces rivières entre le quai d'Avroy et le faubourg d'Amerœur;

Revu sa décision du 11 avril, en vertu de laquelle le plan et le rapport susmentionnés ont été soumis à l'inspection du public, en même temps que la régence et la chambre de commerce de Liège ont été appelées à émettre leur avis sur la préférence à donner à l'un des deux tracés;

Vu les avis de la régence et de la chambre de commerce de Liège en faveur de la direction par Grivegnée,

Vu l'avis de la régence de Grivegnée contre ce dernier tracé;

Vu le rapport en date du 25 mai, par lequel MM. Demoor et Noël, ingénieurs en chef, et Masui, ingénieur des ponts et chaussées, membres composant la commission instituée par arrêté du 16 même mois, se prononcent à l'unanimité en faveur de la direction par Angleur.

Vu les projets et mémoires adressés au département de l'intérieur le 24 juin dernier, par une commission des habitants de la ville de Liège, qui propose trois nouveaux tracés, tous partant sensiblement du point fixé comme sommet des plans inclinés à Ans et venant rejoindre, tous trois, à Henne près Chaudfontaine, par la Boverie et Longloz, l'ancien alignement projeté dans cette direction.

Vu le rapport des ingénieurs en chef, directeurs des travaux du chemin de fer du 25 juillet dernier, n. 1423, sur les propositions de la commission des habitants de Liège; Vu le rapport de M. l'ingénieur en chef Simons, du 11

mouvement, des épées pour les tirer du fourreau, des poignards pour les brandir en l'air, des bras pour étrangler le premier sujet dans l'occasion, des jambes pour courir à la délivrance de Naples ou de la Suisse. Parmi ceux qui se démentent avec le plus de conscience, il faut compter le père Gontier, vieux chantur de province, qui donne à ses bras une longueur télégraphique; à sa figure, tantôt une expression de rage concentré, tantôt de courage noble et fier; peu lui importe la place! il exprime toujours quelque chose.

Qu'il soit sur le devant de la scène, il se produit dans toute sa pantomime; qu'il soit au fond du théâtre, derrière les autres, inaperçu de tous, dans la foule, il croirait se manquer à lui-même s'il ne contractait ses traits par la colère, le mépris, la haine; mais son expression favorite est celle d'un dédain amer; il est magnifique dans les insurrections. Venons au ballet; ausi bien nous n'avons plus à dire sur le chant qu'une seule chose, savoir que M. Adolphe Nourrit et non seulement un artiste distingué, mais un homme de très-bonne compagnie et recherché de tous.

Le ballet se divisait naguère en premiers sujets, remplacements, coryphées, figurantes et comparées. Cette division n'est plus observée dans toute sa rigueur. Ainsi, l'on voit des premiers sujets servir de remplacements, et des coryphées sortir tout à coup, sans début, des rangs de la masse pour remplacer un premier sujet. La volonté du directeur est plus puissante que les règlements, son pouvoir est immense; il tient dans sa main l'avenir, le succès, l'amour propre, la fortune de ses sujets, et si, comme nous n'en doutons pas, le directeur n'a jamais fait usage de ce pouvoir que dans un intérêt d'art, il mérite des couronnes de marguerites blanches, des honneurs de rosière, un des prix de la fondation Monthyon. Une danseuse qui vent un rôle, ou un pas, ne ménage à ce souverain absolu ni les visites tête-à-tête, ni les obsessions par voie indirecte, ni la grande ceillade assassine, ni le regard piteux, ni les prières, ni les larmes: on en cite qui tombent à genoux. L'antichambre du directeur est embellie chaque matin par le minois coquet et la toilette fraîche d'une sollicitieuse, tremblante d'ambition, de rage ou de joie. Le garçon de bureau l'annonce. La danseuse vient léguer de ses doigts gantés la porte du maître,

août courant, n. 1458, contenant des explications sur les dangers d'inondation qui avaient été signalés comme conséquence probable de l'adoption du tracé par Angleur, ainsi que sur plusieurs autres points de la discussion;

Arrête: Art. 1er. Le tracé du chemin de fer entre Liège et Chaudfontaine est adopté suivant la direction par Angleur, telle qu'elle est figurée au plan présenté le 5 avril par les ingénieurs en chef, directeurs des travaux, avec cette seule modification qu'entre la Meuse au Rivage-en-Pot et l'Ourthe à Chénée, le lit de la route sera reporté, autant que possible, vers le canal de Meuse et Melle.

Art. 2. Les ingénieurs en chef directeurs des travaux sont chargés de dresser et de soumettre à l'approbation du département de l'intérieur le projet d'un embranchement s'étendant depuis le Pont-des-Arches jusqu'à la station de Neuville, en longeant les quais de la Meuse.

Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le gouverneur de la province de Liège et aux ingénieurs en chef, directeurs des travaux du chemin de fer. Bruxelles, le 29 août 1836.

ARTS ET LETTRES.

L'acquisition par l'état de la bibliothèque de M. Vanhulthem est une bonne chose par elle-même et comme elle contient des exemplaires doubles et triples d'ouvrages importants dont une partie est destinée aux universités, son achat aura produit un double avantage.

Le gouvernement en se rendant au vœu général qui souhaitait cette acquisition, a compris qu'il y allait de la dignité et de l'intérêt de la nation, de ne pas laisser cette bibliothèque sortir du royaume ou se répartir entre les particuliers. Il est à désirer qu'il ne s'écarte pas de cette conduite dans les nouvelles occasions qui pourront se présenter. Nous voudrions seulement que sa sollicitude ne fût pas restreinte aux livres mais qu'elle s'étendît à d'autres objets. Les beaux-arts ont droit à la même protection que les belles lettres. Et il existe aujourd'hui pour la Belgique un motif puissant de ne négliger aucun moyen d'encouragement pour les premiers.

La Belgique compte parmi ses citoyens un grand nombre d'amateurs qui ont passé la vie à rassembler, avec peine et à grands frais, les monuments d'une branche quelconque de la science ou de l'art. Le goût des héritiers ne les porte pas toujours à continuer ces collections et ce qui avait demandé tant de sacrifices et de persévérance se disperse alors en un jour, la fortune des particuliers ne suffisant presque jamais à acquiescer le tout. Le gouvernement est plus en mesure de le faire, et c'est un devoir pour lui quand ces collections offrent de grands avantages. Ces réflexions nous sont suggérées par le souvenir d'une occasion qu'on a laissée échapper et d'une autre qui va se présenter.

Tout le monde connaît la réputation du cabinet de médailles de feu M. Renesse à Anvers. Il renferme 50,000 exemplaires, dont 12,000 grecs, un grand nombre de médailles sur l'histoire du moyen âge, et bon nombre d'autres relatives à notre histoire. Si tout le monde comprend de quelle utilité serait une semblable acquisition, tout le monde ne sait pas p. ut-être, dans quelle pénurie se trouve sous ce rapport notre Musée. La vente du cabinet de M. de Renesse est annoncée pour le mois de septembre. Nous croyons pouvoir affirmer que des offres ont été faites préalablement au gouvernement, mais qu'aucune détermination n'a été prise.

Espérons que cette occasion ne sera pas perdue comme celle du cabinet de gravures qui a été vendu récemment à Anvers. Ce cabinet était peut-être l'un des plus beaux de l'Europe. Aujourd'hui qu'une école de gravure vient d'être établie à Bruxelles, de quel secours n'eût pas été cette collection! Quand on le voudrait, il n'y aurait plus moyen de la réunir!

A Liège, il existe une collection d'armes antiques dont on a plus d'une fois offert la cession pour 30,000 francs. Nous le répétons, le pays renferme tous les éléments d'un musée na-

présente son petit musée orné d'une moue étendue, et se glisse ondoyante comme une coléreuse, soyeuse comme un chat, jusqu'au fauteuil qui lui est présenté.

Le prétexte des conversations intéressantes ayant pour but un pas ou un costume est toujours la demande de deux billets de quadrille pour la femme de chambre et le coiffeur. Ici la position du directeur devient une torture: on le bloque, on le fusille, à bout portant, de regards à double détente: on le poignarde de mots caillins, puis de reproches. Le grand mot *injustice* est enfin lâché. On frappe, le directeur est sauvé: c'est un journaliste qui vient demander une loge, un chef de service qui présente une dépense de casques. La d'ense se lève, et le directeur, soulagé, lui dit en le reconduisant: « Nous parlerons de cela, » et il n'en parle jamais.

Au milieu des masses que développe la grandiose et fastueuse mise en scène de l'Opéra, le public a pu remarquer de petites femmes qui agitent les jambes, qui élèvent les bras, et font à peu près quelque chose qui ressemble à de la danse; d'autres qui marchent défilément et simplement. Qu'on nous pardonne ici d'employer, pour désigner ces deux espèces, deux mots du vocabulaire théâtral! si l'on excuse cette licence, on ne sera peut-être pas fâché de savoir que les premières s'appellent rats; que les autres, nommées autrefois comparées, femmes, ont fini par s'appeler *marcheuses*: le rat est élève de Pécole de danse, et c'est peut-être parce qu'il y est enfant de la maison; parce qu'il y vit, qu'il y grignote, y jabette, y clapotte; parce qu'il ronge et égratigne les décorations, évalue et trône les costumes, cause une foule de dommages inconnus, et commet une foule d'actions maléfaisantes, occultes et nocturnes, qu'il a reçu ce nom passablement incroyable de rat. *Marcheuse*: ce sobriquet est logique, il exprime l'emploi de celles qui le portent; tandis que le rat est destiné à former des groupes dansants de génies, d'amours, de sylphides, la *marcheuse* ne fait que parader avec des costumes de pages ou d'écuyers. Le rat est tout jeune, mal nourri, sec et noir comme un petit être qui se chauffe à la fumée des quinquets; il apprend à danser; la *marcheuse* a vingt ou vingt-cinq ans, est petite ou grande, toujours grasse, agréable à l'œil; elle apprend rien, ne sait rien et ne vit pas du théâtre.

tional, il s'agit seulement de réunir tous les fragmens éparés, ce qui deviendra de plus en plus difficile à mesure que les collections se morcellent davantage.

LIÈGE, LE 25 AOUT.

On nous rapporte que les prochaines élections provinciales occasionnent déjà une certaine agitation dans diverses localités, et tout annonce que la lutte sera vive encore, cette fois, entre les deux partis qui se disputent aujourd'hui le gouvernement du pays.

Dans notre province, on ne saurait se dissimuler que les adversaires du parti catholique ne soient encore en progrès. La réaction qui s'est opérée dans l'opinion, continue évidemment à leur être favorable, et en général les présages de victoire sont pour eux.

Nous ne savons quelles sont ailleurs les chances de fortune de l'Union nouvelle, et, quoiqu'on dise, il est difficile encore de prévoir ce qu'on pourra attendre de ses succès, et si, comme l'espèrent ses adhérens, elle déposera bientôt le parti catholique, pour s'emparer enfin de la direction des affaires.

Nous n'avons point ici l'intention de traiter la question, nous dirons cependant, qu'à notre avis, un parti, une opinion si l'on veut, qui professe dans les articles de son symbole, l'indifférence pour la nationalité belge, soit grandement se réclamer lui-même, s'il aspire à obtenir dans le pays une influence générale, et une force durable. Sans doute en s'appuyant sur la réaction dont nous venons de parler, sur les craintes éveillées contre la domination cléricalle, on peut se flatter d'obtenir encore de nouveaux succès; mais enfin si après avoir renversé, il n'y a point une volonté ferme de fonder, de réparer les ruines qu'on aura faites, évidemment on ne saurait prétendre à une véritable puissance, et l'y venir le prouver.

Nous nous sommes réunis, dit-on, dans le but commun d'arracher le pays à une domination rétrograde, nous voulons le voir régir par la constitution libérale qu'il s'est donnée; quant à la nationalité, nous laissons à d'autres le soin d'en décider. — C'est là nous semble-t-il, un non sens.

En effet, ces institutions libérales que vous voulez voir loyalement appliquer ne sont-elles point intimement attachées à l'indépendance? Ne périraient-elles point inévitablement avec cette même indépendance? Si donc c'est au nom de la défense de nos garanties constitutionnelles que vous conviez les citoyens à marcher sous votre bannière, pourquoi n'est-elle point aux couleurs nationales?

Proclamer qu'on veut rester neutre dans la question de l'indépendance, qu'on s'en repose pour la décider aux soins seuls de la politique étrangère, c'est renoncer à défendre les institutions de liberté, dont nous jouissons, c'est dire enfin que nous consentirions à nous laisser enlever par les cosaques, ce que nous voulons défendre contre les curés. Evidemment donc, nous ne saurions rester neutres dans la question de l'indépendance, sans tomber dans une monstrueuse inconséquence, et demain peut-être, il arrivera telle complication, tel événement qui démontrera pleinement que cette convention de neutralité, cette abnégation du parti national n'était pas compatible avec l'existence des libertés que nous voulons préserver de toute atteinte.

Nous le répétons donc, une opinion qui aspire au gouvernement du pays, ne saurait toucher au but, si ses intentions à l'égard de la nationalité ne sont claires pour tous, à l'abri de toutes les défiances. Car le pays comprendra bientôt que ses libertés sont attachées à son indépendance, et que prétendre assurer les unes, avec l'indifférence pour l'autre, rappelle un peu la statue d'or aux pieds d'argent.

Nous reviendrons sur cette question.

Le capitaine Leboutie, Guillaume-Nicolas, major honoraire, commandant la compagnie de gendarmerie de la Flandre Occidentale, est promu au grade de major effectif par arrêté royal du 18 de ce mois. Il est désigné pour venir prendre le commandement de la 3me. division de gendarmerie à Liège.

L'entrée des coulisses de l'Opéra était jadis, comme nous l'avons dit, une prérogative très-cherchée, très-définie, et que se partageaient les intimes de la maison du roi. Par suite du système d'entrepris particulière, la concession de ces entrées appartient à M. Véron, qui s'est fait un moyen d'administration. Il admit successivement, mais toujours de sa propre volonté et sans créer un droit, la plupart des abonnés fidèles ou influents de son théâtre. Il étendit cette faveur à des députés, à des pairs, aux employés supérieurs des ministères, aux journalistes, aux artistes distingués, en un mot à toutes les personnes dont les rapports pouvaient lui être utiles ou seulement agréables; cette combinaison a produit les résultats prévus. Les coulisses ont cessé d'être une mine exploitée par cinq ou six gentilshommes riches; mais elles n'ont rien perdu sous le rapport de la tenue et du bon ordre. Des ministres n'ont pas cru déroger à la sévérité de leurs fonctions, en venant voir comment se machine le troisième acte de *Robert*, et aucun jeune homme de famille n'est devenu fou d'amour pour avoir parlé à une danseuse. Voici en quoi consiste la jouissance de ces entrées. Une petite porte placée au bas de l'escalier, voisin du côté gauche de l'orchestre est surveillée par un employé gardien de la liste des privilégiés, et communique à trois petits paliers plans, gras, infectés d'huile, qui conduisent sur le théâtre, à peine éclairé quand le rideau est baissé.

Dans la pénombre de ce lieu si magne de loin, si repoussant de près, passent et repassent des formes figurantes, de chanteurs, de danseuses. Aux cris du machiniste se mêlent les ricaneurs mais des petites filles, les loussements licencieux des petits arçons, les notes préparatoires du ténor et les allocations véhémentes des chefs de service. Ceux qu'une permission récente vient d'admettre dans cette terre promise s'y présentent d'abord avec l'embarras et l'indécision de gens qui surprenaient des femmes turques au bain. Errant d'une coulisse à l'autre, ils prennent part seulement par le sourire aux conversations grivoises que ne ménagent pas les habitués vétérans.

Enhardis peu à peu par l'exemple, ils finissent par se lancer en désespérés dans le foyer de la danse; c'est un ancien salon doré de l'hôtel Choiseul, coupé en deux dans sa hauteur, et dont les pilas-

On lit ce qui suit dans un journal de cette ville :

« Une réunion préparatoire d'électeurs libéraux a eu lieu hier, chez M. l'avocat Forgeur, pour former une liste triple de candidats au conseil provincial. Cette liste a été arrêtée et sera présentée à une réunion générale, qui sera prochainement convoquée. Les dix candidats qui obtiendront le plus de voix seront portés par les membres de l'union, qui a triomphé dans les élections communales.

« Cette assemblée préparatoire a témoigné à M. Closset-Wauters les regrets qu'elle éprouvait de ce que le gouvernement n'avait pas cru devoir lui continuer le mandat qu'il avait reçu de ses concitoyens.

« On dit que l'acceptation des fonctions d'échevins par MM. de Thier et Lambinon ayant soulevé quelques susceptibilités, l'assemblée aurait décidé qu'une députation leur serait envoyée pour connaître les motifs qui les ont engagé à cette acceptation.

« Si un tel fait était vrai, il serait blâmé de tous ceux qui sont amis d'une liberté bien entendue; car vouloir forcer la main du ministre, c'est rendre la loi illusoire, c'est agir inconstitutionnellement.

— Nous avons dit hier que M. Roelands avait approuvé les plans de régularisation de la Place de l'Université. Une feuille de cette ville, donne à ce sujet les détails qui suivent :

« On nous assure que M. Roelands s'est montré satisfait de l'ensemble des plans de M. Remont, dont les observations ont fait disparaître quelques objections qui avaient été élevées relativement au Conservatoire, quant aux sons des instrumens et au danger de voir un jour brûler la salle des concerts. Il paraît bien prouvé que le bruit qui résulte de l'étude de la musique ne pourra parvenir jusqu'aux salles où MM. les professeurs de l'Université donnent leurs leçons et que la bibliothèque, même en cas d'incendie de la salle des concerts, serait complètement à l'abri du feu. Il est donc probable qu'on peut regarder comme abandonnées ces objections, qu'il était du reste naturel de faire.

« On dit qu'un autre point a été examiné. D'après les plans de M. Remont, et d'après le devis des dépenses de la ville, une partie du bâtiment de l'Université qui s'avance vers la Société d'Emulation devrait être démolie immédiatement. Les matériaux que l'on en retirerait valent une certaine somme et seraient en partie employés immédiatement dans les fondations des nouveaux bâtimens. Mais on n'est pas tombé d'accord là dessus.

VARIÉTÉS.

Le dernier n° de la *Revue de Paris* contient un article de M. Nizard sur la Belgique. Voici le jugement que porte ce littérateur sur notre caractère national :

« Un peuple d'où sont sortis de si grands artistes, et qui a dans ses églises et ses musées particuliers de si beaux ouvrages, ne peut pas être un peuple tout matériel, et je crois qu'en cela l'apparence trompe beaucoup de voyageurs. Certes, si on s'en tient à l'extérieur, aux physionomies, aux paroles, quoiqu'en Belgique même il y ait de belles figures et de spirituels causeurs, et si l'on a cette promptitude et cette impatience de jugement qui emporte nos voyageurs français, on pourrait croire que *la chair et le sang* y ont étouffé la pensée. Mais, outre qu'en pénétrant plus avant dans les hommes, on y reconnaît des qualités qui ne se livrent point tout d'abord, et qui soit paresse, soit défiance devant des étrangers qui sont venus avec un parti pris, semblent reculer à mesure qu'on les poursuit, mais se montrent à la fin et se déploient avec une liberté inattendue, les choses doivent faire surseoir au jugement sévère qu'on serait disposé à porter sur les hommes.

« On ne peut pas avoir une opinion médiocre d'un peuple qui a bâti la flèche de Bruxelles et celle d'Anvers, l'hôtel de ville de Louvain, qui a des peintres comme Rubens, Van Dick et Quinten-Metsys, qui a porté le luxe architectonique des maisons, la grâce et la variété de leurs formes, l'art d'en approprier les ornemens à la profession ou à la dignité de

leurs habitants, à un point où sont parvenues peu de nations, même parmi les plus grandes et les plus civilisées, et si nous personnifions ce petit peuple dans un homme, il ne faut pas dire du mal d'un homme qui a su si bien embellir sa demeure, tout en ne la regardant que comme une hôtellerie terrestre, ou il ne devait passer qu'un jour. En France, nous dépensons notre esprit en paroles qui volent, et qui, j'en conviens, remuent le monde, ou en écrits qui conservent les plus précieuses et les plus durables de ces paroles. En Belgique, on en dépense, non la même somme assurément, mais une bonne somme; vu la petitesse du peuple, en ornemens, en tableaux, en travaux incomparables d'agriculture, de canalisation, d'industrie, de commerce; et ce que nous donnons aux idées, ils le donnent aux faits. J'aime mieux être citoyen du pays des idées; mais à Dieu ne plaise que je parle légèrement du pays des faits!

« Il y a, pour ne parler que des arts, il y a dans le peuple belge une flamme intérieure et cachée qui perce difficilement à travers l'épaisseur de sa constitution physique et de la langue bâtarde dans laquelle il exprime si gauchement des choses si saines et si pratiques. C'est cette flamme qui fait vibrer le violon de Bériot; qui anime l'éclatant pinceau de Wappers, un de leurs plus jeunes peintres, vraiment enfant du pays de Rubens; qui attendrit le marbre de Geefs, représentant le plus illustre de leurs martyrs de septembre, Mérode, frappé à mort par une balle hollandaise, et mourant pour sa foi et pour son pays; c'est cette flamme qui fait briller dans le passé, d'un éclat extraordinaire, quelques époques de l'histoire de ce peuple, dont le sol a été depuis tant de siècles le champ de bataille de l'Occident, histoire souvent interrompue par la conquête, mais qui offre au XVIe siècle le phénomène d'une grande civilisation, au milieu de l'Europe encore barbare, et trop loin de l'Italie pour être le produit de l'imitation.

« Tous ceux qui suivent les concerts ont pu entendre un violon belge dont je n'ai jamais su le nom, mais qui est compté parmi les plus habiles dans son art. C'est un homme d'environ trente-cinq ans, dont les cheveux sont coupés en faux toupet, d'une figure lourde, sans traits, sans expression, sauf dans les yeux pourtant qui sont profonds, d'une allure gauche, pesant, mal découpé pour faire des révérences, pour entrer de son pied léger dans un salon, pour bien mesurer l'arc concave que tous les invités viennent décrire successivement devant la maîtresse du logis, recevant sans émotion apparente et presque sans remerciemens les battemens de mains qui accueillent ses majestueux andante: en somme un Belge, non de l'espèce cosmopolite qui a ses types élégans à Bruxelles, et ses mugnets qui n'ont rien à apprendre des nôtres, mais un vrai Belge, sorti du peuple, enfant né sous le pignon triangulaire, enfumé de houille et blémi de bière, qui a pris le goût de la musique dans une scierie, et a étudié son art dans un conservatoire de province.

« Il y a quelques temps que j'assistais à un concert où ce violoniste devait être entendu. Il joua un morceau de sa composition avec une force, une largeur, une vivacité, une sobriété d'ornemens, une chaleur graduelle et continue, qui furent fort admirées. Il répéta le morceau plusieurs fois par un brusque salut de tête, et se retira dans la chambre qui servait de cabinet, et je le regardai avec une curiosité qui ne parut ni le choquer, ni l'étonner. Or, ce même homme que je venais de voir dans la salle du concert, calme, impassible en apparence, le visage muet, le seul de toute l'assemblée qui ne fût pas ému de la musique, je le trouvais dans la chambre d'attente tout haletant, la bouche ouverte, les yeux animés, essuyant avec son mouchoir la sueur qui sortait par grosses gouttes de tout son visage, tout à l'heure aride et froid comme un masque. Cette agitation contenue, cette sueur soudaine et abondante, c'était la manifestation de cette flamme intérieure qui couve sourdement dans la race belge; cet artiste, c'est la personnification du génie de son pays.

« Une réunion préparatoire d'électeurs libéraux a eu lieu hier, chez M. l'avocat Forgeur, pour former une liste triple de candidats au conseil provincial. Cette liste a été arrêtée et sera présentée à une réunion générale, qui sera prochainement convoquée. Les dix candidats qui obtiendront le plus de voix seront portés par les membres de l'union, qui a triomphé dans les élections communales.

« Cette assemblée préparatoire a témoigné à M. Closset-Wauters les regrets qu'elle éprouvait de ce que le gouvernement n'avait pas cru devoir lui continuer le mandat qu'il avait reçu de ses concitoyens.

« On dit que l'acceptation des fonctions d'échevins par MM. de Thier et Lambinon ayant soulevé quelques susceptibilités, l'assemblée aurait décidé qu'une députation leur serait envoyée pour connaître les motifs qui les ont engagé à cette acceptation.

« Si un tel fait était vrai, il serait blâmé de tous ceux qui sont amis d'une liberté bien entendue; car vouloir forcer la main du ministre, c'est rendre la loi illusoire, c'est agir inconstitutionnellement.

— Nous avons dit hier que M. Roelands avait approuvé les plans de régularisation de la Place de l'Université. Une feuille de cette ville, donne à ce sujet les détails qui suivent :

« On nous assure que M. Roelands s'est montré satisfait de l'ensemble des plans de M. Remont, dont les observations ont fait disparaître quelques objections qui avaient été élevées relativement au Conservatoire, quant aux sons des instrumens et au danger de voir un jour brûler la salle des concerts. Il paraît bien prouvé que le bruit qui résulte de l'étude de la musique ne pourra parvenir jusqu'aux salles où MM. les professeurs de l'Université donnent leurs leçons et que la bibliothèque, même en cas d'incendie de la salle des concerts, serait complètement à l'abri du feu. Il est donc probable qu'on peut regarder comme abandonnées ces objections, qu'il était du reste naturel de faire.

« On dit qu'un autre point a été examiné. D'après les plans de M. Remont, et d'après le devis des dépenses de la ville, une partie du bâtiment de l'Université qui s'avance vers la Société d'Emulation devrait être démolie immédiatement. Les matériaux que l'on en retirerait valent une certaine somme et seraient en partie employés immédiatement dans les fondations des nouveaux bâtimens. Mais on n'est pas tombé d'accord là dessus.

VARIÉTÉS.

Le dernier n° de la *Revue de Paris* contient un article de M. Nizard sur la Belgique. Voici le jugement que porte ce littérateur sur notre caractère national :

« Un peuple d'où sont sortis de si grands artistes, et qui a dans ses églises et ses musées particuliers de si beaux ouvrages, ne peut pas être un peuple tout matériel, et je crois qu'en cela l'apparence trompe beaucoup de voyageurs. Certes, si on s'en tient à l'extérieur, aux physionomies, aux paroles, quoiqu'en Belgique même il y ait de belles figures et de spirituels causeurs, et si l'on a cette promptitude et cette impatience de jugement qui emporte nos voyageurs français, on pourrait croire que *la chair et le sang* y ont étouffé la pensée. Mais, outre qu'en pénétrant plus avant dans les hommes, on y reconnaît des qualités qui ne se livrent point tout d'abord, et qui soit paresse, soit défiance devant des étrangers qui sont venus avec un parti pris, semblent reculer à mesure qu'on les poursuit, mais se montrent à la fin et se déploient avec une liberté inattendue, les choses doivent faire surseoir au jugement sévère qu'on serait disposé à porter sur les hommes.

« On ne peut pas avoir une opinion médiocre d'un peuple qui a bâti la flèche de Bruxelles et celle d'Anvers, l'hôtel de ville de Louvain, qui a des peintres comme Rubens, Van Dick et Quinten-Metsys, qui a porté le luxe architectonique des maisons, la grâce et la variété de leurs formes, l'art d'en approprier les ornemens à la profession ou à la dignité de

leurs habitants, à un point où sont parvenues peu de nations, même parmi les plus grandes et les plus civilisées, et si nous personnifions ce petit peuple dans un homme, il ne faut pas dire du mal d'un homme qui a su si bien embellir sa demeure, tout en ne la regardant que comme une hôtellerie terrestre, ou il ne devait passer qu'un jour. En France, nous dépensons notre esprit en paroles qui volent, et qui, j'en conviens, remuent le monde, ou en écrits qui conservent les plus précieuses et les plus durables de ces paroles. En Belgique, on en dépense, non la même somme assurément, mais une bonne somme; vu la petitesse du peuple, en ornemens, en tableaux, en travaux incomparables d'agriculture, de canalisation, d'industrie, de commerce; et ce que nous donnons aux idées, ils le donnent aux faits. J'aime mieux être citoyen du pays des idées; mais à Dieu ne plaise que je parle légèrement du pays des faits!

« Il y a, pour ne parler que des arts, il y a dans le peuple belge une flamme intérieure et cachée qui perce difficilement à travers l'épaisseur de sa constitution physique et de la langue bâtarde dans laquelle il exprime si gauchement des choses si saines et si pratiques. C'est cette flamme qui fait vibrer le violon de Bériot; qui anime l'éclatant pinceau de Wappers, un de leurs plus jeunes peintres, vraiment enfant du pays de Rubens; qui attendrit le marbre de Geefs, représentant le plus illustre de leurs martyrs de septembre, Mérode, frappé à mort par une balle hollandaise, et mourant pour sa foi et pour son pays; c'est cette flamme qui fait briller dans le passé, d'un éclat extraordinaire, quelques époques de l'histoire de ce peuple, dont le sol a été depuis tant de siècles le champ de bataille de l'Occident, histoire souvent interrompue par la conquête, mais qui offre au XVIe siècle le phénomène d'une grande civilisation, au milieu de l'Europe encore barbare, et trop loin de l'Italie pour être le produit de l'imitation.

« Tous ceux qui suivent les concerts ont pu entendre un violon belge dont je n'ai jamais su le nom, mais qui est compté parmi les plus habiles dans son art. C'est un homme d'environ trente-cinq ans, dont les cheveux sont coupés en faux toupet, d'une figure lourde, sans traits, sans expression, sauf dans les yeux pourtant qui sont profonds, d'une allure gauche, pesant, mal découpé pour faire des révérences, pour entrer de son pied léger dans un salon, pour bien mesurer l'arc concave que tous les invités viennent décrire successivement devant la maîtresse du logis, recevant sans émotion apparente et presque sans remerciemens les battemens de mains qui accueillent ses majestueux andante: en somme un Belge, non de l'espèce cosmopolite qui a ses types élégans à Bruxelles, et ses mugnets qui n'ont rien à apprendre des nôtres, mais un vrai Belge, sorti du peuple, enfant né sous le pignon triangulaire, enfumé de houille et blémi de bière, qui a pris le goût de la musique dans une scierie, et a étudié son art dans un conservatoire de province.

« Il y a quelques temps que j'assistais à un concert où ce violoniste devait être entendu. Il joua un morceau de sa composition avec une force, une largeur, une vivacité, une sobriété d'ornemens, une chaleur graduelle et continue, qui furent fort admirées. Il répéta le morceau plusieurs fois par un brusque salut de tête, et se retira dans la chambre qui servait de cabinet, et je le regardai avec une curiosité qui ne parut ni le choquer, ni l'étonner. Or, ce même homme que je venais de voir dans la salle du concert, calme, impassible en apparence, le visage muet, le seul de toute l'assemblée qui ne fût pas ému de la musique, je le trouvais dans la chambre d'attente tout haletant, la bouche ouverte, les yeux animés, essuyant avec son mouchoir la sueur qui sortait par grosses gouttes de tout son visage, tout à l'heure aride et froid comme un masque. Cette agitation contenue, cette sueur soudaine et abondante, c'était la manifestation de cette flamme intérieure qui couve sourdement dans la race belge; cet artiste, c'est la personnification du génie de son pays.

mère orgueilleuse des succès de sa fille, Thérèse aspire le parfum des flatteries qu'on adresse à sa sœur Fanny. L'avertisseur vient jeter sa voix de crecelle au milieu de ces gazouillemens de femmes et de jeunes gens :

Messieurs et dames, on commence. (Ce n'est pas vrai.) Cet incident est utile à celles de ces dames qui veulent couper court à une conversation ennuyeuse ou trop pressante, leur réponse est un entrechat; l'avertisseur revient : Messieurs et dames, l'on a commencé. (C'est à peu près vrai.) On défait alors les guêtres, on remet son arrosoir à sa mère, à sa femme-de-chambre, ou à la personne qui est l'une et l'autre, et l'on prend en se déhanchant de plus belle, en donnant à son corps les saillies les plus déraisonnables, le chemin de la scène.

Il nous reste à parler des loges de ces dames, dont nous n'avons pas vu une seule, comme on pense. Une psyché, un divan, une toilette et des armoires en composent le mobilier nécessaire. En fait d'ornemens, des gravures, le plus souvent des portraits de Vestris, de Gardel, de Duport, de Bigottini. La loge de mademoiselle Noblet offre une collection complète des illustrations de la danse passée et présente; celle de mademoiselle Leg... est un oratoire profane, un bon-doir dévot, dans lequel se trouve un prie-dieu et un pot de rouge, un livre d'heures et des rôles de ballet, un bénitier et un flacon d'essence. Dans un entr'acte, mademoiselles L... à le temps de se sanctifier et de se damner vingt fois. Ses camarades iront en enfer, elle compte sur le purgatoire.

Le corps de ballet est réparti dans les chambrées de quinze, dix, cinq ou trois femmes. Il se pousse là des cris inconnus, des éclats de rire de l'autre monde. On chante, on se déshabille, on médit, on bat les coiffeurs, on désole les habilleuses, et l'on se paie des petits verres de cassis ou de la bière jusqu'au coup de cloche de l'avertisseur. Quand la bande est tout entière étiuvée, peignée, vêtue à la moyen-âge, à la péruvienne, à la grecque, à la sauvage; coiffée à la malcontent, à l'italienne, paysannes, pages, roulent à grand bruit, dans les escaliers comme des pavés de Fontainebleau qu'on décharge sur la voie publique.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 24 AOUT.

Naissances : 2 garçons, 3 filles.
 Décès : 1 garçon, 2 filles, 1 homme, 3 femmes, savoir : Jean Joseph Van Tilborgh, âgé de 26 ans, soldat à la deuxième compagnie du neuvième régiment de ligne. — Marie Reine Verbeken, sans profession, âgée de 61 ans, héguinage Saint-Christophe. — Marie Hélène Hubert, âgée de 60 ans, sans profession, rue Boucherie, épouse d'Arn. Clerx. — Elisabeth Guerette, âgée de 60 ans, sans profession, rue Hocheporte, veuve de Pierre Debrassinne.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

La personne qui aurait fait enlever par erreur UNE PARTIE de 18 BARRES FER de 40 lignes sur 8 marqués PCR n° 606 Kilog., est priée d'en donner avis, rue porte St. Léonard, n. 617, ou à M. A. A. GRISARD, en Henne. N. B. Cette partie de fer a été déchargée au port de la Goffe le 16 courant. 958

On DEMANDE UNE TRENTAINE D'OUVRIERS MENUISIERs qui recevront de très-bonnes journées. S'adresser rue Hors-Château, n° 490. 954

Des APPRENTIS peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

LUNDI 5 septembre 1836, à 2 heures de l'après midi chez M. Paschal HANSON, sur la chaussée de Bierset ancienne maison Riga, à la Valise, le notaire BERNARD exposera en VENTE en HAUSSE PUBLIQUE :

1° LE MOULIN A VENT DE GRACE,

Restauré à neuf avec 54 perches de terrain y attachant.
 2° Une TERRE LABOURABLE, sise à Hologne aux Pierres, contenant 57 perches, joignant à la voie de Mons.
 3° Une AUTRE TERRE sise à Hologne aux Pierres derrière chez Lambert, contenant 73 perches.
 4° Un VERGER sis à Fozz, contenant 65 perches joignant au chemin de Waremmé.
 5° Et UNE TERRE LABOURABLE sise à Fexhe le Haut Clocher contenant 52 perches.
 S'adresser au notaire BERNARD à Grace Montegnée, pour connaître les conditions de la vente. 957

VENIE VOLONTAIRE DE BIENS PATRIMONIAUX.

Le LUNDI 29 août courant, à trois heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^r COURARD, notaire, à Herstal, il sera procédé à l'adjudication en onze lots et sans remise, des immeubles dont la désignation suit, situés dans la commune de Herstal, savoir :

- 1° UNE PIÈCE DE TERRE, sise sur l'île de Mousin, tenue en location par Jacques Dumoulin, mesurant 2 verges grandes, tenant à Jean-Baptiste Closset et Elisabeth Bar.
 - 2° Une idem, au même lieu, tenue par Nicolas Collinet, contenant 4 verges grandes, joignant les enfants Gérard Thomson et M. Cartier.
 - 3° Une idem, au même endroit, tenue par Jean-Baptiste Closset, mesurant 6 verges grandes, tenant audit Cartier et au chemin des Vaulx.
 - 4° Une idem, sise en Foxhalle, tenue par la veuve Joseph Sauveur, contenant 3 verges grandes, bornée par M. Bernimolin et Noël Lambreck.
 - 5° Une idem, sise en Marexhe, tenue par Jean Delarge, mesurant 2 verges grandes, tenant à M. Bernimolin et à Pierre Marck.
 - 6° UN PRÉ, au même endroit, tenue par la V^e Guillaume Hermesse, contenant 10 verges gr. 4 pet., joignant M. Bernimolin et Jean Bar.
 - 7° UNE TERRE LABOURABLE, au même endroit, tenue par Louis Bologne, mesurant 15 verges grandes, tenant à M. Bernimolin.
 - 8° UN JARDIN, situé en Foxhalle, tenu par les sieurs Piquet et Dupont, contenant 2 verges gr. 13 pet., tenant à Louis Bar et à Jussette.
 - 9° UN VERGER, situé au Doyar, tenu par Pierre Pitnay, mesurant 1 1/2 verge grande, tenant à Louis Frère et à Mathias Matrai.
 - 10° UNE PIÈCE DE TERRE, sise à Babilôn, campagne des Monts, tenue par Gérard Godin, mesurant 2 verges grandes.
 - 11° UN JARDIN LÉGUMIER, situé à la Ruelle des Mineurs, contenant 4 verges grandes, tenu par Michel Piquet, joignant à M. Léonard Bouille et à la dame veuve Ferdinand Bury.
- Cette vente présentera toute sécurité aux acquéreurs, qui peuvent s'adresser au notaire susdit, pour prendre connaissance des titres de propriétés et des conditions auxquelles elle aura lieu. 951

ADJUDICATION, SANS INFIRMATION ET SURENCHÈRE ULTÉRIEURE.

MERCREDI, 31 août 1836, à 2 heures après midi, le notaire SERVAIS adjugera définitivement, par suite de surenchères, en son étude, place derrière le Spectacle, n. 857, savoir :

1° LA MAISON, n° 296, faisant le COIN DE LA RUE DES CARMES, comme de celle DEVANT LES CARMES, avec cour, puits, citerne, et un terrain convenable pour de nouvelles constructions, sur la première de ces deux rues. Cette propriété joint, d'un côté, à M. LECOQ, et, d'un autre, à Mme veuve RENARD.
 Elle sera exposée sur une mise à prix de fr. 33,705 00
 2° Une pièce de fond en culture, contenant 2 verges grandes, située à la Boverie, à proximité du tracé de la nouvelle route de Longdoz et aboutissant au chemin dit la Ruelle des Anes, sur la somme de fr. 866 25
 Les conditions présentent certaines facilités, sous le rapport des paiements. 952

CHOCOLAT

FABRIQUÉ A LA MÉCANIQUE.

Au n° 32, rue du Pont-d'Ile, on vient de recevoir un assortiment de CHOCOLAT, de divers prix et qualités : Chocolat ordinaire, idem à la Vanille, à la Cannelle, au Saled, etc. depuis 50 cents jusqu'à 1 florin 25 cents le demi kilo.

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

DEMANDE EN CONCESSION

MINES DE CALAMINFS.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 16 août 1836, sous le n° 1452 du répertoire particulier, le sieur François Xavier Lejeune, domicilié à Juslenville, commune de Theux, en se rattachant à une demande en concession des mines de fer, plomb et houille, formée le 11 novembre 1828, a demandé la concession de celles de calamines, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de deux cent dix sept hectares, dépendant de la commune de Theux et dont la délimitation est ainsi qu'il suit :

Au Nord, en partant de l'hermitage des Hauts Sarts par une ligne droite, longue de deux cent cinquante-cinq mètres, se dirigeant vers le Gué, où le chemin qui conduit de Pepinster à Juslenville et à Sohan, traverse la rivière de Spa; de là par ce dernier chemin jusqu'au hameau de Sohan.

A l'Est, prenant alors ce dernier chemin et le continuant jusqu'au pont établi dans ce dernier village, sur la rivière de Spa.

Au Sud, de ce point par le chemin de Juslenville à Pouillou Fourneau, ensuite par celui de Pouillou Fourneau à Pepinster, jusqu'à la rencontre du chemin d'exploitation du bois dit Bois l'Éclogé.

A l'Ouest, suivant alors ce dernier chemin jusqu'à son entrée dans le bois; de ce point par une ligne droite, longue de huit cent quarante deux mètres, aboutissant à l'hermitage des Hauts Sarts, point de départ.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires fonciers cinquante centimes par hectare et annuellement.

La députation des états de la province de Liège, en exécution de la loi du 21 avril 1810 et de l'arrêté royal du 18 septembre 1818, et d'après la dépêche ministérielle du 11 juillet 1820, Arrête :

1° Les collèges des bourgmestres et échevins des villes de Liège et de Verviers et de la commune de Theux, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'Administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit!

3° Immédiatement après l'expiration du 4^e mois, les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans les journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance à Liège, le 20 août 1836.

Présens : Messieurs Boussemart, remplissant les fonctions de gouverneur président; Deleuw; Waléry; baron de Lamberts; de Colard-Trouillet, et F. N. J. Warzée; greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :
 Le greffier des états de la province de Liège;
 F. N. J. WARZÉE 956

FABRIQUE DE HERSTAL.

LOCATION AUX ENCHÈRES.

MERCREDI sept septembre 1836, à neuf heures précises du matin, à l'hôtel de ville de Herstal, le notaire MOXHON, de résidence à Liège, procédera à la location aux enchères des BIENS appartenant à la FABRIQUE DE HERSTAL, situés sous les communes de Herstal, Vottem, Vivegnis, Onpeye et Milmort.

S'adresser pour plus amples renseignements audit notaire MOXHON, rue Hors Château, à Liège. 953

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Ecole gratuite de danse.

Le directeur a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'il va s'établir une école de danse, sous la direction du professeur Lemonnier, chef des divertissements; on y admettra gratuitement seize élèves des deux sexes et de l'âge de dix à douze ans. Ceux qui veulent jouir des avantages de cet établissement, doivent se faire inscrire, du 1^{er} au 10 août, au bureau de l'administration au grand Théâtre.

BOURSES.

PARIS, LE 23 AOUT.

Cinq pour cent.	108 70	Esp. D. diff. s. int.	40 3/4
Trois pour cent.	79 90	Id. pas. s. int.	9 1/4
Napl. Cert. Falc.	99 45	Belg. Empr. 1831	103 1/4
Esp. D. ac. 5 % J.	30 5/8	Banque de Belg.	126 3/4
1 ^{er} nov.			

LONDRES, LE 22 AOUT.

3 % consolidés . . .	94 3/8	Espagne. Cortés . . .	31 0/0
Bel. em. 1832 C. D.	103 3/4	Différées	13 3/8
Holl. Dette active . .	55 7/8	Passives	69 1/2
Portugais 5 p. c. . .	73 0/0	Russie	112 0/0
Id. 3 p. c.	45 1/2	Bésil. Empr. 1834 .	87 1/2

AMSTERDAM, LE 23 AOUT.

Holl. Dette active . .	102 15/16	Inscr. au gr. livre . .	68 3/8
Dito 2 1/2	53 11/16	Certif. à Amst. . . .	96 1/8
Différée	0 0/00	Pologne. L. n. 500f.	137 1/2
Billet de change . .	24 1/16	Lots de Rd. 50 f.	110 1/4
Syndic. d'amort. . . .	97 5/8	Espagne. E. Ard. 3 1/2	31 3/16
3 1/2	80 3/8	Dito grd	30 7/8
Soc. de comm. P. B.	184 0/0	Bette différ. anc.	11 1/2
nouvelle	000 0/0	Id. nouv.	00 0/0
Russie, H. et Cr. 5 . .	105 1/4	Id. passive.	10 0/0
1829, 5	101 5/8	Autriche. Métal. 5 .	100 3/4

ANVERS, LE 24 AOUT.

ANVERS. Det. active . .	105 1/4	NAPLES. Cert. Falc.	95 0/0
Det. différ.	41 0/0	STAT-RO. Lev. 1832.	101 1/2
Emp. de 48 mil. . . .	101 1/4	à An. 1834.	99 3/4
HOLL. Dette active . .	90		
Rente remboursab.	97 1/4		
AUTRICHE. Métall. . .	103 1/2		
Lots de fl. 100 . . .	257 0/0		
de fl. 250	421		
de fl. 500	686 0/0		
POLOG. Lots fl. 300 .	145 0/0		
de fl. 500	137 0/0		
BÉSIL. E. à L. 1824 . .	87 0/0		
ESPA. Empr. 1834 . .	31 30 1/4		
D. diff. 1834	00 0/0		
Dit. p. 1834	0 0/0		
Dette diff.	00 0/0		

CHANGES.

Amst., c. jours	1 1/2 p.
Rotterdam, idem . . .	1 1/2 p.
Paris, idem	1 1/2 p.
Idem, 2 mois	1 3/4 p.
Lond. p. Estr. c. j. . .	39 10 0/0
Idem, 2 mois	39 8
Han. p. 40 HB. c. j. . .	35 3/16
Idem, 2 mois	34 15/16
Bruxelles et Gand . .	1 1/4 p. c. perte.

Malgré la hausse de Londres à la bourse du 22, les Ardois étaient faibles à la nôtre de ce jour. Ouvert 31, 30 3/4, 12 1/4 1/8, puis 30 1/4 et reste 30 3/8 A.

Primes à un mois 31 dont 1 0/0 P.
 Petite rue de la Bourse, 2 3/4 heures.
 Ardois 30 1/2 cents.

BRUXELLES, LE 24 AOUT.

Dette active	54 3/4	Sars-Longchamps . .	114 0/0
Emp. R., fin cour. . .	101 1/2	Chemin de fer . . .	103 0/0
Emp. de 30 mil.	94 1/2	Fourn. des Vennes .	106 0/0
Emp. de v. 1832	100 0/0	St-Léonard	116
Act. Société Gén.	820 0/0	Verrières Charleroi .	113 1/2
So. de Com. de civ. . .	142 1/2	Dette active. Hol. . .	54 3/4
Ban. de Belgique	126 1/4	Synd. d'amort.	00
So. de c. de S.-O. . . .	110 1/8	Lost. r. av. coup. . .	97 1/2
S. Hauts-Four.	145 0/0	Id. inscr. p.	96 7/8
Banq. lonc.	101 7/8	Métalliques	103 1/2
S. du Cha. Flenu	142 1/2	Naples	95 0/0
Wasme-Honou.	106 1/4	Emp. Ard. 1835 . . .	30 1/2
Sclessin	119	D. différée	12 0/0
Société nationale	43 0/0	Id. 1835	9 3/4
Levant de Flenu	114 0/0	Bésil. Rotsch. l. . . .	87 0/0
Clarb. d'Ougrée	123 3/4	Rome	101 3/4

VIENNE, LE 16 AOUT.

Métalliques, 104 1/8. — Actions de la banque, 4355 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 24 AOUT.
 Le koff hanovrien Susanna Helena, venant de Bayonne, chargé de thérbentine, huile, etc. — La galjace prussienne Maria, ven. de Marseille, ch. de diverses marchandises.

PLACE D'ANVERS, LE 24 AOUT.

VENTES.
 Café. — Le Brésil a été demandé à prix soutenus, il s'en est traité 400 balles ord. à 31 1/4 cents
 400 " " à 32 1/2 " "
 400 " " St Domingue, à 32 1/2 cents.
 Sucre. — 100 caisses Havane blond. — 30 dito Fernambouc blanc, dont les prix n'ont pas été cités.
 Sucre raffiné — 10,000 kilo. loms. à divers prix.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.

SAMEDI TROIS SEPTEMBRE PROCHAIN

IRREVOCABLEMENT

aura lieu à Vienne, sous la garantie du Gouvernement, le tirage au sort de la grande Vente par actions des

SIX PROPRIÉTÉS.

Pour se procurer des Actions Originales au prix connu, on est prié de s'adresser directement à

L'Administration générale de LEOPOLD DEUTZ ET C^{ie},
 Banquiers à MAYENCE sur l. Rhin. 83